

Point sur l'activité de l'exercice 2024-2025 et la trésorerie

Agripower France (« Agripower ») fait un point sur son activité opérationnelle depuis le début de l'exercice 2024-2025. La société a pris un virage stratégique en concentrant désormais son développement sur les unités de méthanisation en injection biométhane, pour compte de tiers ou pour compte propre.

Pour rappel, les unités à injection biométhane offrent pour les exploitants une bonne visibilité à moyen et long terme depuis la publication au JO officiel en juillet 2024 de la mise en application des certificats de production de biométhane (CPB).

Les 7 premiers mois de l'exercice ont été marqués par

- **la mise en service en janvier de la 100^{ème} unité de méthanisation installée par le Groupe**
- **la 1^{ère} prise de contrôle majoritaire dans une unité de méthanisation exploitée en compte propre avec une conversion de cogénération en injection biométhane réalisée en 4 mois**
- **la signature du premier contrat CPB en France de revente de biométhane activé à partir des premières injections attendues en février**
- **la poursuite du développement des revenus récurrents de maintenance**
- **la bonne gestion de la trésorerie disponible, toujours solide à plus de 4 M€ fin 2024**

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE MÉTHANISATION POUR COMPTE DE TIERS

Au 30 juin 2024, Agripower disposait d'un portefeuille de méthanisation de 34 projets, répartis entre 15 unités de méthanisation en cours d'installation (dont 14 unités de méthanisation à la ferme et 1 grande méthanisation) et 19 unités de méthanisation à la ferme en phase d'étude/ingénierie.

Depuis le début de l'exercice, Agripower a finalisé avec succès la mise en service en janvier de 3 nouvelles unités de méthanisation à la ferme ce qui porte à 100 le nombre d'installations mises en service (91 unités à la ferme et 9 unités de grande méthanisation) par la société depuis l'origine, soit environ 6% du parc français.

La société a également pris acte de l'annulation de 6 projets de cogénération à la ferme par des donneurs d'ordre impactés par l'environnement économique et financier.

Le développement commercial de nouveaux projets d'unités de méthanisation à la ferme en cogénération a été en revanche arrêté, les conditions économiques et financières n'étant plus aujourd'hui réunies. Agripower s'attache aujourd'hui à la bonne livraison des projets encore actifs dans ce domaine signés avant le début de l'exercice soit 25 projets, répartis entre 11 unités en cours d'installation (dont 1 grande méthanisation) et 14 en phase d'étude/ingénierie. **Agripower continuera d'assurer sur le long terme la maintenance de l'ensemble de son parc installé.**

La société a de facto réorienté l'ensemble de ses ressources commerciale et technique vers le développement d'unités d'injection biométhane, que ce soit en construisant de nouveaux sites (« greenfield ») ou en convertissant des unités de méthanisation actuellement en cogénération (« brownfield »).

A ce titre, les travaux de l'unité de grande méthanisation en injection biométhane située dans l'Ouest de la France d'un montant de 2,7 M€ signés en 2022 (capacité d'injection de 200 Nm³/h), figurant dans le portefeuille du 30 juin 2024, ont démarré et vont s'accélérer en mars pour la partie concernant Agripower.

Agripower dispose par ailleurs comme annoncé en octobre d'un portefeuille de projets de méthanisation à injection biométhane avancés (« pipeline ») **représentant près de 20 M€ en cumul de chiffre d'affaires potentiel**. Le pipeline intègre environ une dizaine de projets, dont 4 de taille importante. Les discussions continuent d'avancer et les décisions finales sur une partie de ces projets sont attendues dans les 3 à 12 prochains mois.

DÉVELOPPEMENT D'UNITÉS DE GRANDE MÉTHANISATION EN INJECTION BIOMÉTHANE POUR COMPTE PROPRE

Agripower a décidé également de capitaliser sur son expertise intégrée pour exploiter pour son propre compte des unités de méthanisation de cogénération converties à l'injection biométhane.

En octobre 2024, Agripower a réalisé sa première opération et a pris le contrôle¹, par le biais de sa filiale Agripower Partner, de Méthélec, unité de grande méthanisation agricole située en Auvergne qui figurait à son origine parmi les plus grandes unités de cogénération de France.

Ce site a été transformé en quelques mois en unité d'injection de biométhane et produira, comme prévu, ses premières molécules de biométhane **fin février** pour atteindre ensuite rapidement une capacité d'injection de 350 Nm³/h. **Les revenus issus de la vente de biométhane ont été sécurisés par la signature du premier contrat de vente CPB français avec la société Save Energies sur une durée de 6 ans.**

La capacité d'injection sera portée à 600 Nm³/h à horizon 2027, pouvant générer à termes un revenu annuel récurrent de plus de 6 M€ par an sur cette unité. Les investissements nécessaires sur l'ensemble du programme sont de l'ordre de 5 M€. Agripower Partner a apporté comme prévu 1,0 M€ en compte-courant dans le projet, montant qui a été complété par un financement participatif de 2,0 M€ auprès de la plate-forme Enerfip.

DÉVELOPPEMENT DES REVENUS RÉCURRENTS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Cette stratégie commerciale ciblée sur l'injection biométhane a permis d'optimiser la force commerciale de terrain et de renforcer les équipes supports et maintenance afin de poursuivre le développement de ses prestations de services à valeur ajoutée récurrentes autour de son parc installé mais aussi d'unités développées par des tiers.

Une offre premium et complète en matière de maintenance et de SAV a été lancée au début de l'exercice et est proposée à tous les opérateurs d'installations de grande méthanisation, en particulier ceux utilisant la technologie Weltec qui ont été réunis à l'initiative d'Agripower dans le « club des grands méthaniseurs ».

Cette stratégie porte ses fruits avec 3 contrats de maintenance premium signés depuis le début d'exercice qui permettront de solidifier et renforcer les revenus récurrents issus des contrats de maintenance (pour rappel 1,7 M€ de contribution sur l'exercice précédent)

TRÉSORERIE DISPONIBLE PRÉSERVÉE A PLUS DE 4 M€ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Dans cette phase de transformation stratégique, le Groupe porte une attention soutenue à sa trésorerie afin de préserver son agilité financière notamment pour saisir des opportunités de reprise de projets en compte propre.

¹ participation de 42,93% du capital, tout en contrôlant 62,47% des droits de vote, cf communiqué du 15 octobre 2024

Grâce à la bonne maîtrise des coûts et du BFR, les flux de trésorerie ont été positifs sur le premier semestre 2024-2025 à hauteur de 0,2 M€. Après remboursement d'emprunts pour 0,5 M€ et l'investissement de 1,0 M€ dans Méthelec, **la trésorerie disponible au 31 décembre 2024 ressort à 4,2 M€** (vs 5,5 M€ au 30 juin 2024). La trésorerie nette est de 1,7 M€.

PERSPECTIVES

Agripower entend récolter les fruits de l'évolution de sa stratégie au travers de la concrétisation de nouveaux projets de grande méthanisation pour compte de tiers et la poursuite du développement des revenus récurrents.

Le premier développement en propre sur l'unité Méthelec est une réussite avec un calendrier parfaitement respecté. Cette première exploitation en propre constitue une véritable vitrine pour le savoir-faire d'Agripower dans la transformation d'unités de grande méthanisation de cogénération en injection bio méthane. D'autres opportunités de reprises de site de cogénération sont aujourd'hui à l'étude.

Agripower entend ainsi consolider son modèle d'affaires autour de revenus plus récurrents et s'ancrer dans une trajectoire de développement durable et rentable.

Prochain communiqué :

Résultats semestriels 2024-2025 – 27 mars 2025 au soir

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception, la réalisation d'unités de méthanisation ainsi que la maintenance et le service après-vente de ces sites.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 97 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles au 30 juin 2024 Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2023-2024, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34